



Montauban

infos

N° 10 Juillet à Septembre 2019 Journal d'informations municipales

L'édito du Maire



Septembre sonne la fin des vacances et après un été caniculaire c'est l'heure de retrouver le chemin des écoles, nous souhaitons une bonne rentrée et une excellente année scolaire 2019/2020 à tous les élèves et à leurs enseignants.

Nous avons profité des congés scolaires pour réaliser les travaux de mises en conformité contre les risques incendie des locaux archives de la mairie qui jouxtent la garderie et se trouvent sous la cantine.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électricité et téléphone étant enfin terminés, il a pu être procédé par le communauté des communes à la réfection de la chaussée de la rue des charmilles et de la place des grumes, restent à réaliser les rues du lavoir et de Langlade.

Et comme chaque rentrée, nous rappelons à chacun de respecter les règles élémentaires de sécurité , particulièrement aux abords des écoles.

Je vous souhaite à tous un très bel automne.

Cordialement.

Jean SICART.



Ecoles

Divers menus travaux ont été réalisés à l'école maternelle.

En premier lieu du rangement et nettoyage ont été réalisés. Beaucoup de choses inutilisables ont été jetées d'où un indéniable gain de place.

De petites touches décoratives ont été faites par nos ATSEM au niveau de la cantine.



Un abri, confectionné par les élèves du Lycée Professionnel du Bois, a été installé. La chape permettant de recevoir la structure a été réalisée par nos agents, la mise en place avec l'aide de l'entreprise LACORTE et enfin il a été couvert en ardoises par l'entreprise REY-COUTINHO.

Cet abri est destiné à stocker divers matériels de plein air (vélos, ballons etc...). L'espace ainsi libéré va permettre l'utilisation plus rationnelle de la salle de l'ancienne cantine pour les activités périscolaires.

Effectifs à la rentrée 2019/2020

A la rentrée les effectifs étaient les suivants:

Maternelle

Petite section: 5 Moyenne section: 6 Grande section: 6

Primaire

CP: 8 CE1: 8 CE2: 7 CM1: 9 CM2: 8

Soit 58 élèves. A la rentrée de janvier 3 élèves supplémentaires seront inscrits

L'opération d'accueil des élèves et des parents, particulièrement appréciée l'an passé lors de la rentrée scolaire, a été renouvelée cette année. Viennoiseries, thé, café ou jus de fruits étaient proposés.



Travaux

La communauté des communes a, enfin, procédé à la réfection de la chaussée, rue des Charmilles et Place des Grumes. C'est l'entreprise COLAS qui a effectué les travaux.



La réfection des peintures des garde corps le long du ruisseau Ste Christine, Avenue du Bois Chantant, rue Cargue et dans le village a débuté. C'est l'entreprise LORENZI qui procède à cette rénovation.

Des travaux de mise en conformité de la salle des archives ont été effectués au cours de l'été. Il s'est agit de la réalisation d'un plafond coupe-feu et de l'installation d'une porte du même type. Les entreprises HEBRANT et MUR sont intervenues. Les peintures et revêtement de sol seront menés à bien par nos agents.



L'entreprise REY COUTINHO a réalisé des opérations d'étanchéité à l'église. En effet des infiltrations se sont produites endommageant les peintures intérieures.

Installation d'un panneau d'explications sur le métier à ferrer. Il a été fixé sur un support métallique réalisé par l'entreprise COMBRET d'Antignac. Le métier est un « vestige » du passé de la commune, il est important d'expliquer sa raison d'être.



Comité des Fêtes

Les fêtes de la Sainte-Christine ont été, comme c'est malheureusement souvent le cas, perturbées par la météo.

Le vendredi soir, le traditionnel bal gascon a réussi à éviter un certain temps la pluie mais, a été par précaution rapatrié dès le départ à l'intérieur de la salle communale. Malgré l'incertitude du temps, la fréquentation s'est avérée correcte.



Le samedi le concours de pétanque prévu et les jeux pour enfants ont du être annulés car c'est sous un véritable déluge que les courageux pêcheurs ont taquiné la truite sur le petit parcours créé pour l'occasion devant l'église. La bal disco du soir a limité les dégâts au bénéfice d'une petite accalmie.

En revanche, c'est sous un soleil radieux que la municipalité a offert le traditionnel verre de l'amitié.



En bref....

- L'école primaire cambriolée. Cette année encore des visiteurs peu délicats se sont introduits à l'école primaire. Le butin s'élève à une vingtaine d'euros. Le coût de réparation des deux portes cassées est quasiment de 400€. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.
- Merci aux habitants qui, par l'entretien des abords de leur propriété, l'arrosage des fleurs plantées par la commune, le fleurissement de leur maison etc, participent à l'embellissement de notre village.
- Les deux emplois d'été qui ont été créés les mois de Juin et Juillet ont donné totale satisfaction et ont permis d'apporter une aide précieuse à nos agents dans l'entretien du village.
- Une auto-école s'est installée av du Bois Chantant à l'ancienne menuiserie Lacorte.
- A compter du 14 octobre la benne pour les déchets verts ne sera plus mise en place derrière la salle communale.
- **RAPPEL**: la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 07 février 2020.

Fête des fleurs des enfants

Cette année encore, sous l'impulsion de Christelle PAUTREL, les enfants de Montauban ont participé à la fête des fleurs des enfants le dimanche 9 septembre.

Un grand merci à Christelle mais aussi aux parents et enfants qui se sont investis à la réalisation de ce char.



Rénovation de la Vierge

L'ALVA (Association Luchon Vallée Avenir) a procédé à la rénovation de la statue de la vierge implantée sous le cimetière au niveau des 4 chemins. Suite à cette opération, la statue a été bénie par le père ARNAUD, curé de la paroisse. Bénédiction qui s'est déroulée sous la pluie. A l'issue de cette petite cérémonie, l'association a offert aux personnes présentes le verre de l'amitié.



Environnement et civisme

L'utilisation importante des divers containers de récupération (Verres, emballages etc...) est le signe que nous nous soucions de plus en plus de notre planète et c'est une bonne chose.

Toutefois, ne perdons pas notre capacité de réflexion et par là notre civisme.

De plus en plus souvent, des objets divers et variés sont déposés au pieds des containers situés aux abords de la salle communale alors qu'il suffirait de faire environ 2 kilomètres supplémentaires pour se rendre à la déchetterie.

Attention, ces pratiques ne sont pas forcément l'œuvre d'habitants du village, les containers étant sur un lieu de passage.

Fin août, le container à verres étant plein, les bouteilles ont été déposées au pied de celui-ci. Une bouteille entraînant une autre, le résultat est visible sur la photo.

Hormis le côté très peu esthétique de la chose, c'est sa, possible dangerosité qui interpelle. Certains verres sont cassés, des enfants ou même des adultes peuvent venir là et s'y blesser.



Alors bien sûr, l'effort de ramener les bouteilles ou autre a été fait et c'est louable, mais soyons citoyens jusqu'au bout, si le container de destination est plein, ce qui peut arriver, allons déposer dans un autre site de récupération et s'il sont complets aussi, on peut revenir chez soi et renouveler l'opération une autre fois, voir si vous ne le pouvez pas, déposer dans un container classique. Cette dernière solution n'étant qu'un ultime recours bien entendu.

Le conducteur qui fait la tournée de récupération n'est pas chargé de ramasser les bouteilles ou autres déchets déposés à côté des containers et il n'est d'ailleurs pas équipé pour cela.

Numérotation des rues

18 bis

De nombreuses plaques n'ont pas été retirées et sont toujours votre disposition en mairie. La fourniture de ces plaques (numéro) est un investissement pour la commune et outre cela il est important qu'elles soient apposées de manière à pouvoir identifier rapidement votre adresse. Cela est utile pour le facteur, les livreurs, vos visiteurs, mais aussi et surtout, pour les secours qui peuvent gagner un temps précieux.

N'oubliez pas de venir en Mairie avec le document qui vous a été envoyé.

Merci

Recensement

RAPPEL: Dès 16ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. C'est un préalable à la journée de défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement, nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire et d'autres examens ou concours public.

MODE D'EMPLOI:

Le jeune doit se faire recenser à la mairie du son domicile dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire.

Les pièces à fournir sont les suivantes:

Pièce d'identité

Livret de famille

Déclaration indiquant ses noms, prénoms, date et lieu de naissance, ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

La Mairie délivre une attestation qui doit être conservée pour pouvoir se présenter aux concours et examens divers.



Soirée thermographie



Le 14 janvier 2020 la commune organise, en collaboration avec le Pays Comminges Pyrénées une soirée thermographie.

Le principe est d'informer sur les économies d'énergie, les possibilités d'aides et en particulier sur la « fameuse prime » pour isoler à 1€. Une promenade dans le village avec une caméra thermique est prévue ce qui permettra de voir où se trouvent les déperditions de chaleur.

Un intervenant en charge de ces problématiques sera présent pour répondre à vos questions.

Cette soirée est ouverte à tous, mais aussi aux habitants des communes voisines.

Les lieu et heure vous seront communiqués ultérieurement.





**Mairie
de
Montauban de Luchon**

4 rue Cargue

31110 MONTAUBAN DE LUCHON

Téléphone : 05.61.79.04.39

Messagerie :

mairie.montauban.luchon@wanadoo.fr

Site Internet:

www.mairie-montauban-de-luchon.fr

Le secrétariat est ouvert au public:

Lundi & Jeudi

- 08h30 / 12h

Mardi & Vendredi

- 14h/18h

MENTIONS LEGALES:

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
Jean SICART

COMITE DE REDACTION:
Jean SICART, Claude CAU,
Isabelle AUFRERE, Jean-Pierre
TALAZAC

**CONCEPTION, GRAPHISME et
MISE EN PAGE:** Claude CAU
PHOTOS: Claude CAU (sauf
mention contraire)

IMPRESSION:

Imprimerie FABBRO sur papier
cyclus print 115g/m² certifié PEFC
pour la protection durable de
nos forêts. Marque Imprim'Vert 2018



A noter sur vos agendas

- ◆ 11 novembre Cérémonie Monument aux morts
- ◆ 18 décembre Goûter des aînés.
- ◆ 14 janvier Soirée thermographie

Stationnement

Suivant les endroits, c'est le sujet sensible. Notre village, comme beaucoup de villages montagnards, n'a pas été conçu pour les voitures et son problème majeur, le stationnement. Des parkings existent mais ils sont vite saturés. Il faut, toutefois, faire l'effort de marcher un peu. En ville les gens stationnent rarement au pied de leur immeuble. De plus, stationner sur la chaussée est une infraction. Nous serons bientôt dans la période hivernale et en cas de chute de neige, le mauvais stationnement, outre le fait qu'il peut provoquer un accident plus facilement, va gêner pour le déneigement. Cela altèrera forcément la qualité du service rendu et entrainera, peut-être, le blocage de votre véhicule par la neige poussée par le chasse-neige.



Certaines personnes jouent le jeu, d'autres moins voir pas du tout. Merci de comprendre que c'est pour le bien de tous.

C'est aussi cela la vie d'une commune.

Etat Civil



DÉCÈS À LA MAISON DE RETRAITE « ERA CASO »

M. François MARQUES à l'âge de 71ans

TRANSCRIPTION DE DECES

M. Francisco EXPOSITO à l'âge de 85ans

Mme Rosa AGASSE à l'âge de 97ans